

LE MOT DU MAIRE

CLAIR ET NET DECEMBRE 2010

En ces fêtes de fin d'année et de fêtes de Noël, j'ai une pensée pour celles et ceux qui souffrent de pauvreté, de précarité et du chômage.

En tant qu'être humain, chacun d'entre nous a la capacité d'être sensible à la souffrance de l'autre s'il se donne la peine de le regarder en face. Parce que la douleur nous est insupportable, mais aussi parce que nous avons la conscience vive que nous pourrions être demain à leur place.

Les valeurs républicaines que nous défendons nous obligent à certaines réflexions : la notion d'Egalité encourage le respect de l'autre dans sa différence, la Fraternité favorise le partage dans un esprit de famille. Enfin la Liberté nous rend responsable de ce que nous faisons ou ne faisons pas et nous laisse face à notre conscience.

Mère Térésa disait : « ne laissez personne venir à vous et repartir sans être plus heureux ».

Je souhaite à l'ensemble de la population de Warmeriville mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2011.

Le Maire,

Patrice MOUSEL

HORAIRES SECRETARIAT PENDANT LES VACANCES DE NOËL

Le secrétariat sera ouvert du lundi 20 décembre au vendredi 31 décembre 2010 de 10H00 à 12H00 et de 15H00 à 17H00 excepté les vendredi 24 et 31 fermeture à midi.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous avez jusqu'au vendredi 31 décembre 2010 midi pour vous inscrire sur les listes électorales. Munissez-vous de votre carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile récent (- 3 mois).



WARMERIVILLE

**BON CLAIR ET NET A TOUS
et BONNES FÊTES**

A VOS AGENDAS !

FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations de notre village ouvrent leur portes.

Venez nombreux le
vendredi 14 mai 2011
de 10h00 à 12H00
au Centre Associatif.

VIE PRATIQUE

BRUIT

N'oubliez pas que le bruit est une pollution. Respectez les horaires mentionnés dans l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département de la Marne :

« *Article 13* : Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non exhaustive) ne soient pas cause de gêne au voisinage.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00,
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Article 14 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. »

CIRCULATION

S'il vous plait, respectez les sens interdits dans notre village pour notre sécurité à tous.

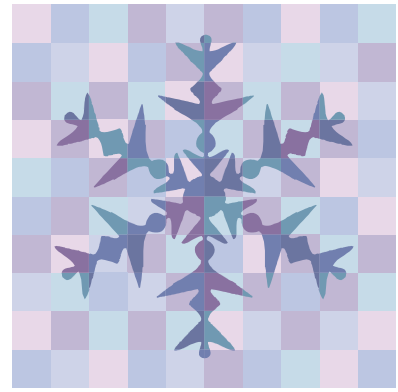
Prochainement, un arrêté sera pris afin de réglementer le stationnement de la rue de l'Eglise St Martin lequel sera interdit du côté impair. Cette décision est prise eu égard la nouvelle réglementation en faveur des piétons et plus particulièrement des handicapés.

ETAT CIVIL

14 filles et 14 garçons sont venus agrandir notre village, 1 mariage a été célébré et malheureusement 16 personnes nous ont quittés.



BON CLAIR ET NET A TOUS ET BONNES FÊTES



COMITE DES FÊTES

Pas loin de 800 personnes, paraît-il !!!

Ont suivi les chars pour mener une chasse aux sorcières.

Cette chasse a commencé à la nuit tombante. Cette fête « païenne » doit se dérouler la nuit du 31 octobre jusqu'à l'aube du 1er novembre et se terminer par une collation.

Halloween vient d'Irlande. Cette fête a émigré comme les Irlandais aux Etats-Unis, Canada, Australie pour finir par arriver en France où elle connaît encore de belles heures.

Tous nos remerciements à Jean-Pierre CAMUS, Jean-Pierre HUBERT, Jean-François, Bruno et Benoit LIESCH, Hervé GAIDOZ, Dominique URIOT, Mélanie DOUCET, Guillaume et Laurent BIANCHI, Bruno et Ludovic POSTAT, Amandine LOGETTE, l'entreprise CHAGNEAU, les employés communaux, Agnès DESENEPART, Isabelle et Didier DAMME, Jeannine NICOLAS, Marinette GENNESSEUX, Dominique et Anicet HENRY, Nicole BOURLET, Mireille et Serge BRISON, Bruno PETIPAS, AUX enfants volontaires sur les chars, AUX habitants pour leur généreuse distribution de bonbons aux enfants lors du défilé.

Merci à tous pour vos encouragements envers la petite équipe du comité des Fêtes.

Catherine THIEN

CLUB DU TEMPS LIBRE

Il organise le mardi 21 décembre prochain, son repas de Noël annuel.

Inscriptions dès maintenant au 03.26.03.81.78 (la présidente) ou au 03.26.03.37.27 (le secrétaire).

Avec l'âge, le nombre d'adhérent au club diminue. En conséquence, il serait heureux d'accueillir de nouveaux membres pour partager tous les mardis après-midi un moment convivial.

Marinette GENNESSEUX

FOYER VOLUME

Enfin, après tant de semaines d'attente, nous avons ouvert un cours de *Danse Country*.

Les Patrice (s) et Patricia vous accueillent tous les mercredis de 19H30 à 21h00 au Centre Associatif.

Retrouvez toutes nos infos sur notre site www.foyer-volume.fr

Nadia DOUSSAINT

APEEP

L'association des parents d'élèves des écoles publiques de Warméreville annonce que leur 3ème Brocante des enfants aura lieu le dimanche 10 avril 2011 au Centre Associatif.

Dans les prochains magazines :

« Si Warméreville m'était conté ou les Chroniques historiques de Warméreville » écrit et réalisé par Claude CHATRON-COLLIET. « L'Histoire, parce qu'elle est la Mémoire et qu'elle nous aide à nous situer dans l'univers, parce qu'elle est le répertoire de tout ce qui s'accomplit et vous permet de percevoir les correspondances et les enchaînements du temps et des événements. Parce qu'elle permet de déduire et de réfléchir sur les combats des fatalités, l'affrontement des forces et de tirer nos propres conséquences pour nous même et pour l'humanité à qui nous appartenons ».

Claude CHATRON-COLLIET

Membres de la commission Clair et Net

Sous la présidence du Maire, Patrice MOUSEL

Nathalie SCOTTO D'ANIELO

Stéphan DORUCH

Jean-Michel LIESCH

Nadia DOUSSAINT

Catherine THIEN

Yannick HAVY

Yves DOUCET

Anne HECQUET

Jean-Marie POINSOT

BON CLAIR ET NET A TOUS ET BONNE FÊTES

BON CLAIR ET NET A TOUS

